

DEVENEZ EXPERT EN MICROFINANCE



Werner Eckes,
Directeur IFBL

Au cours des dernières années, le secteur de la microfinance a connu une croissance exponentielle. Nombre d'investisseurs privés ont découvert ce créneau qui offre à la fois des rendements intéressants et une « rémunération sociale » dans la mesure où la microfinance contribue de manière très efficace à combattre la pauvreté dans les pays en voie de développement. Dans un souci de contribuer au développement et à la professionnalisation de ce secteur, l'Institut de Formation Bancaire, Luxembourg (IFBL) offre maintenant une formation spécifique.

Alors que les banques commerciales classiques à travers le monde sont meurtries par la crise financière, les institutions de microfinance continuent à se porter plutôt bien. En effet, le modèle commercial des microcrédits soutient l'esprit d'entreprise, diversifie fortement les risques et renonce à des produits financiers complexes. Le taux de remboursement des crédits – parfois de quelques dizaines d'euros seulement – accordés à des microentrepreneurs dépasse de loin les 90 pour cent. Il n'est dès lors pas surprenant que de plus en plus d'investisseurs se joignent aux donateurs publics pour financer les institutions de microcrédit. D'après l'agence de notation spécialisée en microfinance Microrate, les actifs investis dans des véhicules d'investissement en microfinance sont ainsi passés de 908 millions de dollars en 2004 à 3,9 milliards de dollars en 2007.

Des règles bien spécifiques

Or, le secteur de la microfinance fonctionne d'après des règles bien spécifiques, et ni les intermédiaires financiers ni les investisseurs ne devraient évaluer les activités d'institutions de microfinance de la même manière que celles déployées dans les pays émergents par les banques traditionnelles.



La formation offerte maintenant par l'Institut de Formation Bancaire, Luxembourg (IFBL) en collaboration avec l'ONG ADA (Appui au Développement Autonome), une association sans but lucratif active dans la microfinance depuis 1994, tient compte de ces spécificités. Elle s'adresse notamment aux gérants de fonds d'investissement, conseillers en private/personal banking, dirigeants d'institutions bancaires, employés de banques, auditeurs, etc.

Après une initiation au sujet, les différents modules de cours analysent les différents aspects de l'évaluation des performances des institutions de microfinance (indicateurs clés, outils d'analyse, notations, études de cas), l'historique des véhicules d'investissement en microfinance, les étapes clés du processus de création d'un véhicule d'investissement (de la structuration à la distribution), l'évaluation des risques sous-jacents aux investissements en microfinance, la maîtrise des spécificités juridiques liées à la création de véhicules d'investissements en microfinance et les avantages et inconvénients des différentes structures juridiques envisageables.

Dans un premier temps les cours seront offerts en langue française, mais ils pourront être proposés également en langue anglaise en cas de demande.

Le premier module de formation « Initiation à la microfinance » se déroulera le 12 mai 2009 en français. Les formations peuvent également être organisées au sein des entreprises requérantes aux dates et dans la langue souhaitée par l'entreprise.

Pour plus d'informations, consultez le site :
www.ifbl.lu/ada022009.php